

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LA PUBLICITÉ ET LA MISE EN GARDE AU
SUJET DE LA CIGARETTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. P. B. Rynard (Simcoe-Est): Ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Dira-t-il à la Chambre ce qu'il a l'intention de faire par suite de la mise en garde du D^r De la Rue, l'éminent chirurgien du poumon, au sujet de la cigarette et de ses recommandations en vue de restreindre entre autres la publicité?

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette question me semble avoir trait à la politique générale et je doute qu'elle soit recevable maintenant.

M. Barry Mather (New Westminster): J'ai une question pour le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ou pour le Registraire général. Après les graves témoignages qu'ont apportés hier, aux États-Unis et au Canada, d'éminentes autorités en matière de cancer, qui ont demandé qu'il soit mis fin à la publicité relative à la cigarette et l'institution d'un contrôle sur les ingrédients entrant dans sa fabrication, le ministre voudrait-il maintenant envisager la possibilité de renforcer par une nouvelle loi l'effort éducatif déjà entrepris, en vue de protéger, en particulier, les jeunes des maladies causées par l'usage de la cigarette?

M. l'Orateur: La question posée par le député de New Westminster me semble très apparentée à celle que vient de poser le député de Simcoe-Est et, pour cette même raison, ne peut être posée en ce moment.

M. Mather: A dix heures, monsieur l'Orateur.

L'ASSURANCE FRAIS MÉDICAUX—DÉCLARATION
ATTRIBUÉE AU PREMIER MINISTRE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. E. D. Fulton (Kamloops): Je ne veux pas paraître importun, mais je me demande si le premier ministre est maintenant en mesure de répondre à la question que je lui ai posée il y a deux jours au sujet de l'assurance frais médicaux.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Je n'ai pu trouver de preuve pour soutenir l'avis de l'honorable représentant selon lequel une déclaration de ce genre aurait été faite. S'il pouvait me donner plus de détails, par exemple la date de la déclaration, je pourrais me renseigner, mais à présent, je n'ai pas de données indiquant que le premier ministre du Nouveau-Brunswick a fait une déclaration de ce genre.

LA DÉFENSE NATIONALE

LA FERMETURE DE BASES
DES FORCES ARMÉES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David MacDonald (Prince): J'aimerais poser une question au ministre de la Défense nationale. En raison de l'inquiétante nouvelle dans le *Guardian* de Charlottetown de ce matin, à propos de la fermeture imminente de la base aérienne de Summerside, le ministre voudrait-il assurer à la population de l'Île du Prince-Édouard et à la Chambre qu'aucune mesure n'est prise ou envisagée en vue de fermer la base des forces canadiennes dans l'Île du Prince-Édouard?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Je me dois de répéter ce que j'ai déjà dit: une étude de toutes les bases se poursuit depuis plusieurs mois, mais on n'a pas encore décidé d'en fermer.

M. MacDonald: Le ministre peut-il nous assurer également qu'aucune réduction appréciable du personnel de la base aérienne de Summerside n'a été faite ou n'est envisagée?

L'hon. M. Cadieux: Je puis dire que le ministère, depuis quelques années, a amélioré la base.

M. Erik Nielsen (Yukon): Le ministre ayant dit tout à l'heure qu'aucune décision de fermer des bases n'a été prise, nous assurerait-il maintenant que la décision de fermer la base aérienne de Whitehorse a été annulée?

L'hon. M. Cadieux: Je signale au député que la décision touchant la base de Whitehorse a été prise en 1965.

M. L. R. Sherman (Winnipeg-Sud): Le ministre assurerait-il à la Chambre que la décision relative à la base de Rivers, au Manitoba, a été annulée?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je vois quelle tournure prend le débat et j'aimerais donner la parole au député de Northumberland.

M. E. Nasserden (Rosthern): Je veux poser une question complémentaire au ministre de la Défense nationale. Quel est l'objet des nombreuses mutations de membres du haut personnel de l'une à l'autre des diverses bases au Canada?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.